

Le chiffre du jour

12 constructions en bois certifiées: Le programme de promotion de la filière bois de l'Ouest vaudois a décerné le certificat d'origine bois Suisse (COBS) à 12 objets. Ces réalisations sont d'une grande diversité (bâtiments publics, villas, équipements extérieurs ou charpentes) et ont requis des quantités de bois d'une dizaine de m³ à plus de 800m³.

AUBONNE

Décoration collective du sapin

La commune d'Aubonne invite les familles à décorer le sapin de Noël dressé sur la place du marché. L'accrochage des ornements est prévu ce samedi dès 14h30. Animations sur place.



Nos producteurs tentent une nouvelle expérience en appliquant des traitements bio dès juin pour éviter des résidus sur les fruits.»

LUC MAGNOLAY, ARBORICULTEUR ET PRÉSIDENT DE L'UNION FRUITIÈRE LÉMANIQUE SUR LES ONDES DE L'ÉMISSION «ON EN PARLE» SUR RTS-LA PREMIÈRE IL Y A PEU

MARDI 17 NOVEMBRE 2015 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Ces bunkers dont l'armée ne veut plus

PRANGINS

La Confédération vient de vendre à un particulier un vestige de la Seconde Guerre mondiale.

ANTOINE GUENOT
aguenot@lacote.ch

En apparence, ce n'est qu'un bloc de béton recouvert de végétation. Une construction d'une vingtaine de mètres carrés que les automobilistes aperçoivent au croisement de la route de Gland et de la route de l'Aérodrome.

L'ouvrage possède en réalité une valeur historique: il s'agit d'un fortin, vestige du passé militaire suisse. Il date du début de la Seconde Guerre mondiale, lorsque la Confédération lançait son concept de «Réduit national». Une opération dont l'objectif était notamment de construire des bastions de résistance le long des frontières du pays, en cas d'agression extérieure. Le bunker pranginois s'inscrivait alors dans la ligne de défense de la Promenthouse. «Il servait d'abri pour un canon d'infanterie», précise Martine Beaud, municipale pranginoise en charge de l'urbanisme.

Aujourd'hui, ce fortin change de mains. L'armée, qui n'en a plus l'utilité, a décidé de le mettre en vente, comme d'autres bunkers datant de cette période (lire encadré). C'est un privé qui l'a racheté: Jean-François Cabestan, professeur d'histoire de l'architecture à la Sorbonne et grand défenseur du patrimoine parisien. L'affaire fait l'objet d'une mise à l'enquête ouverte jusqu'au 7 décembre



Le fortin se situe le long de la Route de Gland. On peut encore apercevoir la meurtrière qui permettait de déployer un canon d'infanterie. CÉDRIC SANDOZ

pour nouvelle affectation de locaux.

Un bunker, pour quoi faire?

Au vu du curriculum de l'universitaire, on pourrait croire à une manœuvre de sauvegarde du patrimoine. Mais ce n'est pas la raison première de son achat. «Il se trouve que ma famille est propriétaire du hameau de Pont-Farbel, qui se situe à proximité, explique-t-il. Il y a quelque temps, j'ai appris que l'armée voulait liquider certaines de ses possessions, dont ce bunker qui se trouve sur une parcelle de 120 mètres carrés. J'ai alors demandé à la régie immobilière de



Cette construction avait soudainement privé mon arrière-grand-mère de ses framboisiers!

JEAN-FRANÇOIS CABESTAN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE DU FORTIN DE PRANGINS

l'armée (ndlr: ArmaSuisse) si j'avais un droit de préemption sur ce local mais on m'a répondu par la négative. J'ai donc décidé de prendre les devants et de le racheter par précaution.»

Le nouveau propriétaire confie tout de même que le lieu a une valeur affective: en-

fant, lorsqu'il venait voir sa famille à Pont-Farbel, il jouait aux abords du fortin. «Du coup, je suis impatient de voir ce qu'il y a à l'intérieur. Nous n'avons jamais pu y entrer. Sa porte a toujours été fermée par un gros cadenas», commente-t-il.

Ce rachat est peut-être aussi une manière de rendre justice à son arrière-grand-mère, qui vivait là durant la guerre. «Je sais qu'elle se plaignait que l'armée ait réquisitionné ce terrain, en 1939, pour y installer le bunker. Cette construction l'avait soudainement privée de ses framboisiers!»

Reste que Jean-François Cabestan ne pourra pas faire grand-chose de sa nouvelle possession. «L'armée impose que la construction reste intacte. Comme elle se trouve en zone agricole, je n'aurais de toute façon pas pu faire n'importe quoi avec. Cela fera dans tous les cas un très beau cabanon de jardin!»

DU FORTIN À LA VILLA

Selon ArmaSuisse, la régie immobilier de l'armée, environ 8500 ouvrages de combat inutilisés figurent dans son parc immobilier national. La major partie de ces objets ne peut pas être proposée sur le marché, ces derniers ne remplissant pas les critères fixés dans le cadre de la loi sur l'aménagement du territoire. ArmaSuisse ne souhaite pas divulguer le nombre d'objets disponibles dans les districts de Nyon et Morges. «Nous ne transmettons cette liste qu'aux cantons, voire éventuellement aux communes concernées», indique son service de communication.

En revanche, l'Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse dispose de quelques informations sur la région. Selon son président, Pierre-Alain Rossier, «une petite vingtaine d'ouvrages de ce type se trouvent le long de la ligne fortifiée. Ils sont de nature très variée.»

On trouve ainsi de petits fortins, comme celui de Prangins, qui pouvaient accueillir moins d'une dizaine de soldats, mais aussi de plus imposants comme la «Villa Rose» à Gland. Une véritable maison fortifiée qui appartient depuis une vingtaine d'années à l'association. «Dans la plupart des cas, ces bunkers ont été vendus aux communes qui les abritent.» C'est depuis l'entrée en vigueur d'Armée 95 (le 1^{er} janvier de cette même année) que certains bunkers et autres fortins sont mis en vente à des communes ainsi qu'à des particuliers. ☐ AGO

Le refuge communal de Lussy dévasté par le feu

SINISTRE Le refuge «Es Dailles» des Lucifer est parti en fumée durant la nuit de dimanche.

Il n'a fallu que quelques heures pour qu'un des lieux de réunion entre familles et amis les plus affectionnés des Lucifer est parti en fumée et ne soit détruit par les flammes. Les sapeurs-pompiers ont été alertés à 22h35 dimanche soir. Vers une heure du matin, le feu était maîtrisé. Les causes du sinistre sont encore inconnues. Une enquête est en cours. Il n'y avait heureusement plus personne sur place lorsque le feu est parti. «Dans la journée, le refuge avait été loué», informe le major Eric Henry, commandant du SIS Morget.

En tout, trente soldats du feu se sont déployés sur les lieux du sinistre avec leur neuf véhicules: autant des hommes issus des rangs de l'organe d'intervention



Les dégâts sont énormes, dus au feu et aux dégagements de fumée. DR

du Département de premier secours (DPS) Morges que du Département d'appui (DAP) Dissy (qui réunit 5 communes, soit Lussy-sur-Morges, Lully, Dezens, Villars-sous-Yens et Yens). Le sinistre est parti de l'annexe et s'est rapidement propagé à

tout le refuge. «Quand nous sommes arrivés, nous avons constaté qu'il y avait un fort dégagement de fumée avec un feu actif dans l'annexe arrière qui abrite le bûcher et le local de rangement, explique le commandant. Le feu s'est rapidement propagé de l'annexe à la toit

tout le refuge. «Quand nous sommes arrivés, nous avons constaté qu'il y avait un fort dégagement de fumée avec un feu actif dans l'annexe arrière qui abrite le bûcher et le local de rangement, explique le commandant. Le feu s'est rapidement propagé de l'annexe à la toit

L'aqueduc perd les eaux

CRASSIER Des pierres bleues du giratoire finissent sur la route.

Depuis quelques semaines, des petites pierres bleues en verre représentant l'eau dans le giratoire du centre de Crassier finissent souvent sur la chaussée. Inauguré au début du mois de juillet, ledit giratoire représente une partie de l'aqueduc Nyon-Divonne.

«Certains matins, l'employé communal retrouve effectivement de petites pierres. Quelque fois durant la nuit, le giratoire est occupé par des jeunes, ce qui peut expliquer le vol plané des petits pierres. Je pense que cette cohabitation va cesser avec la mauvaise saison», explique le syndic Serge Melly.

Des petites pierres qui sont sans danger. «Elles sont en verre spécial et sont traitées pour ne pas blesser ni couper», ajoute-t-il. ☐ MLB



Le giratoire et ses petits cailloux colorés. ARCH. MICHEL PERRET

le syndic. Un problème qui selon l'édile ne fait pas plus de dégâts que les papiers gras ou les emballages de paquets de cigarettes qui peuvent joncher le sol. «Si la commune était confrontée à du vandalisme, un enduit serait mis pour les coller. Mais avant cela, nous allons essayer de continuer comme nous le faisons actuellement», ajoute-t-il. ☐ MLB